

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	35 (1906)
Heft:	2
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXV^e ANNÉE.

N^o 2.

15 JANVIER 1906.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,**
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à **M. R. Chassot, Musée pédagogique, à Fribourg,** et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.**

SOMMAIRE : *Echos de la presse. — L'interprétation euristique d'une poésie (suite). — Bilan géographique de 1905 (suite). — Leçons préparées de langue maternelle. — Problèmes de calcul donnés aux examens de recrues en automne 1905 (suite). — Problèmes donnés aux examens de renouvellement des brevets en 1905. — Compte rendu de conférences régionales. — † M. Benoît Vonlanthen, inspecteur scolaire. — Apprentissages. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Avis.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

Le *Journal de Bruxelles* rapporte que dans le dernier Congrès de l'Education familiale, tenu pendant la grande exposition de Liège, un professeur de l'enseignement a insisté sur la nécessité d'écarter de l'adolescent ces images troublantes dont la vue éveille presque fatallement les passions encore heureusement endormies. « Préservons, s'écriait l'orateur, préservons nos chers enfants des productions d'une presse licencieuse ; loin de leurs yeux l'image lubrique, le tableau obscène ; et

retenons que le mérite artistique ou littéraire d'une œuvre n'en émousse pas le funeste aiguillon. » Et ces paroles, ajoute le journal, ne recueillaient que d'unanimes applaudissements de la part des douze cents congressistes présents. Nul n'osait contredire ; nul, je crois, n'en avait envie. Les libertés de l'art ne trouvaient aucun défenseur parmi ceux qui représentaient le suprême intérêt de l'enfance. Cet accord de gens si divisés d'opinion sur tout le reste ne dévoile-t-il pas la vraie tactique à adopter pour arrêter plus efficacement les progrès redoutables du cynisme qui préside à la décoration des places publiques ?

* *

Du *Journal des instituteurs* :

Un instituteur du Nord, M. Soitoux, préconise un système disciplinaire qui lui a donné d'excellents résultats.

« Un mois environ après la rentrée des classes, écrit-il, alors que les élèves ont fait ample connaissance et ont déjà pu s'apprécier, je les réunis et ils choisissent, par vote secret, quatre d'entre ceux qu'ils jugent les plus dignes de les représenter. Ces quatre élus forment, avec le maître, le *Tribunal scolaire*. Ce conseil disciplinaire se réunit sur la simple demande d'un élève qui croit avoir à se plaindre d'une punition non justifiée ou trop forte ou d'une note non méritée. Le demandeur plaide lui-même sa cause (excellent exercice d'élocution) et le conseil décide, par vote secret et toujours en toute conscience, s'il y a lieu de donner suite à la réclamation.

Ma dignité de maître ne s'en trouve nullement abaissée, écrit encore M. Soitoux, loin de là même : les élèves attachent une plus grande importance aux notes et aux promotions données. Ainsi se trouve appliquée la loi de la justice, que peut-être la classe seule aura fait connaître aux élèves. »

* *

Un instituteur belge vient de publier, dans l'*Ecole nationale*, un intéressant article sur l'enseignement de la composition au degré supérieur de l'école primaire. Voici comment notre collègue procède dans la correction des travaux de rédaction :

« La première correction consiste surtout, on le pense bien, à biffer les idées qui s'écartent du sujet. Pour les autres genres de fautes, un système de signes conventionnels est adopté par la classe. J'apprécie tous les devoirs par quelques phrases écrites à l'encre rouge, et je remets les copies à leurs auteurs qui ont à les corriger.

Vient ensuite la deuxième leçon sur le même sujet. Elle a

pour but de former le plan définitif de la rédaction. Les enfants énoncent toutes les bonnes idées qu'ils ont trouvées ; par des questions *ad hoc* je fais découvrir celles qui ne figurent dans aucun travail d'élève, nous en discutons le classement, et le canevas est arrêté définitivement. Les enfants refont la rédaction d'après ce dernier. Ils ont ordre d'y conserver les parties de leur premier travail qui ont été jugées bonnes, et naturellement, d'y introduire les nouvelles. Ce second travail est corrigé et apprécié comme le premier. Inutile de dire qu'ici je m'attache à soigner particulièrement la forme. Je choisis dans un devoir une ou deux phrases correctes que j'écris au tableau : il s'agit de découvrir une épithète, une modification de tournure qui rendent la phrase plus élégante, plus précise ou plus sonore. Enfin ce travail est transcrit dans le cahier de rédaction où il est l'objet d'une dernière correction de ma part. »

L'INTERPRÉTATION EURISTIQUE D'UNE POÉSIE

*Leçon d'épreuve à l'école d'application
du Séminaire pédagogique de l'Université d'Iéna.*

II

Voici venir l'heure, toujours émotionnante pour celui qui doit monter à l'estrade, de la leçon d'épreuve hebdomadaire. La grande salle de l'école se remplit de messieurs, de dames, membres actifs ou passifs du Séminaire pédagogique. Ils se rangent dans les côtés. M. Rein, professeur de pédagogie à l'Université, fondateur et directeur de l'école, entre à son tour, grand et fort, très bienveillant et très simple. Il salue ; ses yeux derrière de grosses lunettes ; sa bouche sourit dans une barbe grisonnante ; il tend la main à quelques voisins et cause un instant avec celui-ci, avec celui-là. Il n'a rien de cette pose raide et pontifiante que l'on prête volontiers aux professeurs, et, à plus forte raison, aux pédagogues d'Outre-Rhin. Et, le long des murs, les bustes blancs de Charles-Alexandre, grand-duc défunt de Saxe-Weimar, de l'empereur Guillaume II, de Stoy et de Ziller, les deux disciples de Herbart, maîtres successifs de M. Rein, semblent vouloir eux aussi surveiller et juger la leçon. Mais les garçons de la première classe sont entrés. Ils ont pris place dans les bancs, au milieu de la salle, peu impressionnés par cette mise en scène qu'ils ont eu maintes fois l'occasion de connaître. Sur le tableau sont encore écrits les mots qui résumaient la leçon d'hier. La carte de l'Allemagne fait pendant à la reproduction coloriée de la toile de lissaz. Cet appareil a pour but de faciliter et d'abréger la répétition de la leçon précédente et de donner une base matérielle, intuitive, aux pensées plus intimes, aux sentiments plus profonds